

DECRET N°2021-**0385**/PT-RM DU **11 JUIN 2021**

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

- Vu la Constitution,
Vu la Charte de la Transition ;
Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre,

Sur proposition du Premier ministre,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Gouvernement, en qualité de :

1. Ministre de la Défense et des anciens Combattants :

Colonel Sadio CAMARA

2. Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux :

Monsieur Mahamadou KASSOGUE

3. Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions :

Monsieur Ibrahim Ikassa MAIGA

4. Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation :

Lieutenant-colonel Abdoulaye MAIGA

5. Ministre de la Sécurité et de la Protection civile :

Colonel-major Daoud Aly MOHAMMEDINE

6. Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale :

Colonel-major Ismaël WAGUE

7. Ministre des Transports et des Infrastructures :
Madame DEMBELE Madina SISSOKO
8. Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale :
Monsieur Abdoulaye DIOP
9. Ministre de l'Economie et des Finances :
Monsieur Alousséni SANOU
10. Ministre de l'Education nationale :
Madame SIDIBE Dedeou OUSMANE
11. Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique :
Monsieur Amadou KEITA
12. Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau :
Monsieur Lamine Seydou TRAORE
13. Ministre de la Santé et du Développement social :
Madame Diéminatou SANGARE
14. Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social :
Madame DIAWARA Aoua Paule DIALLO
15. Ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne :
Monsieur Mossa AG ATTAHER
16. Ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine :
Monsieur Alhamdou AG ILYENE
17. Ministre du Développement rural :
Monsieur Modibo KEITA
18. Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle :
Monsieur Bakary DOUMBIA

19. Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille :

Madame WADIDIE Founè COULIBALY

20. Ministre de l'Industrie et du Commerce :

Monsieur Mahmoud OULD MOHAMED

21. Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population :

Monsieur Bréhima KAMENA

22. Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable :

Monsieur Modibo KONE

23. Ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration :

Monsieur Harouna Mamadou TOUREH

24. Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme :

Monsieur Andogoly GUINDO

25. Ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes :

Monsieur Mamadou KONE

I. Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politique et institutionnelles :

Madame Fatoumata Sékou DICKO

II. Ministre délégué auprès du ministre de la Santé et du Développement social, chargé de l'Action humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés :

Monsieur Oumarou DIARRA

III. Ministre délégué auprès du ministre du Développement rural, chargé de l'Elevage et de la Pêche :

Monsieur Youba BA 

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel. 8

Bamako, le **1.1 JUIN 2021**

Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,


Colonel Assimi GOITA

Le Premier ministre


Choguel Kokalla MAIGA